

## ORDRE D'EXERCICE

Le groupe intergouvernemental de coordination du système d'alerte au tsunami et aux risques côtiers dans la mer des Caraïbes (GIC/SATCAR) a fixé son exercice annuel le 20 mars 2025 pour les 48 États membres. Comme chaque année, deux scénarios sont proposés. La Guadeloupe a choisi le scénario du Portugal.

### 1. Scénario et objectifs de l'exercice

#### Scénario général :

Scénario de Lisbonne

Tsunami généré par un séisme de magnitude entre 8,6 situé près des Açores avec épicentre à 36.04°N, 10.75°W.

Le premier message d'information (statement) est transmis par le PTWC à 11h07 indiquant le séisme.

Le message d'alerte (threat) est transmis par le PTWC à 15h25 indiquant le risque de tsunami avec vagues de 1 à 3 mètres prévues à 18h22 à Basse-Terre.

#### Objectifs de l'exercice :

##### Objectif général :

- Assurer et évaluer les communications entre le fournisseur régional de services aux Tsunamis (PTWC) et les États membres,
- Évaluer les procédures mises en place sur notre territoire.

##### Objectifs spécifiques :

- Tester la chaîne de l'alerte descendante (envoi vers 15h30 de SMS, mail et appels téléphoniques, FR-ALERT) en indiquant l'heure d'arrivée probable de la vague ;
- Tester les délais nécessaires pour transmettre l'alerte après avoir reçu le message du PTWC ;
- Tester le plan ORSEC Tsunami (procédure d'alerte);
- Contacter toutes les communes :
  - Demander si le PCS comporte la procédure d'alerte et d'évacuation de la population en cas de tsunami (identification des sites refuges, panneautage suite au projet exploit...).
  - Existence d'une sirène .

### 2. Zone d'exercice

Exercice-cadre sans évacuation vers les sites refuges.

**Il n'y aura pas d'activation de COD pour cet exercice**

### **3. Organisation de l'exercice**

#### Organisation et direction de l'exercice :

Le Préfet de la Région Guadeloupe est organisateur de l'exercice Caribe Wave.

#### Directeur d'exercice :

Le rôle du directeur de l'exercice (DIREXER) est assuré par le Directeur de Cabinet, M. Franck DORGE,

Il veille au bon déroulement de l'exercice notamment en :

- définissant les points à observer et à évaluer ;
- assurant la communication dans l'exercice, en relation avec le chargé de communication de la préfecture ;
- ordonnant la fin de l'exercice (message « FINEX »).

### **4. Déroulement de l'exercice**

#### Horaires :

L'exercice se déroule le jeudi 20 mars à partir de 11h à 16h.

### **5. Convention d'exercice**

- L'exercice se joue sur table et aucune évacuation réelle n'est réalisée.

Pour le préfet, par délégation  
Le directeur de cabinet adjoint

Jacques CHEVREUIL